

# Le Bulletin

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Numéro 13

octobre 2005

## Le mot du Président

C'est votre dernier mot ? a l'habitude de demander aux candidats d'un jeu télévisé un célèbre animateur. C'est mon dernier mot – de Président. J'ai décidé de ne pas solliciter un troisième mandat, après six ans passés à la tête de la section de Neuilly de la SEMLH. Six années passionnantes, marquées notamment par la célébration du deuxième centenaire de la Légion d'Honneur où, grâce à vous tous, la section de Neuilly s'est particulièrement illustrée. Merci du fond du cœur à ceux et celles qui m'ont aidé jour après jour dans ma tâche, les membres du bureau, les présidents et membres des comités tant d'autres. Impossible de les citer ici, la liste serait trop longue. Ils se reconnaîtront.

Surtout, je voudrais dans cet ultime message, à l'occasion des prochaines assemblée générales, renouveler avec force l'appel que j'ai lancé il y a un an dans ce bulletin : **nous avons un ardent besoin de bénévoles** pour participer aux activités multiples de la SEMLH tant au niveau de la section que des comités de quartier. Les années passent. Les rangs s'éclaircissent. Les bureaux de certains comités de quartier sont décimés par la maladie ou la disparition ou l'indisponibilité de leurs membres. Aussi est-ce aux nouvelles générations de sociétaires que cette requête s'adresse plus particulièrement. Nous avons besoin de sang neuf et d'idées neuves.

Nous avons besoin d'hommes et de femmes qui acceptent non seulement de s'investir à fond dans nos efforts mais aussi de nous aider à prendre de nouvelles initiatives, à inventer de nouvelles formes d'entraide et de convivialité, à développer davantage encore les valeurs de civisme et de solidarité qui sont au cœur de notre vocation, à assumer aussi les tâches parfois modestes mais toujours exaltantes qui s'ensuivent. J'espère de tout cœur que vous serez nombreux, nombreuses à répondre à cette sollicitation.

Au revoir. Et merci, merci, merci de m'avoir fait confiance.

Jacques Masson

## Appel à candidature

Le mandat du bureau de la section expire fin 2005. L'assemblée générale consacrée à son renouvellement aura lieu **le 12 janvier 2006**. Il s'agit d'élire, pour une durée de 3 années, le président, un ou deux vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier.

Si vous souhaitez vous porter à l'un de ces postes adressez-moi votre lettre de candidature (Jacques Masson 1 place Winston Churchill 92200 Neuilly-sur-Seine), accompagnée de votre CV **au plus tard le 12 novembre**.

Il appartiendra par ailleurs aux présidents de comité de fixer et de faire connaître les dates de leur propre assemblée générale que nous souhaitons voir se tenir au début de 2006.

## Les grandes conférences de la section de Neuilly

### Quand le Droit se dit à La Haye

*Par M. Gilbert Guillaume, ancien président la Cour Internationale de Justice*

*Le 13 octobre 2005, la section de Neuilly de la SEMLH accueillait au Château du Val, pour un déjeuner-débat, M. Gilbert Guillaume commandeur de la Légion d'Honneur, et qui a été pendant trois ans Président de la Cour Internationale de Justice de La Haye, où il a siégé en tout quelque 17 ans. C'est sur ce sujet considérable que portait sa conférence.*

La Cour Internationale de Justice est à la fois un organisme très complexe et la preuve, quelque part, que l'humanité, cahin-caha, progresse. Avant sa création qui remonte à 1922, le droit international ne connaissait en guise de justice que le jugement de Dieu, c'est-à-dire la guerre ! C'est après la boucherie de 1914-18 qu'on a commencé à se dire que certains conflits, au moins, pouvaient se régler par la transaction, sous l'égide d'un juge impartial. La cour actuelle est l'héritière de cette découverte louable ; on a seulement adapté les statuts de l'organisme de 1922 au contexte actuel. Elle n'est pas la seule juridiction internationale mais elle joue dans le concert des nations un rôle précieux et spécifique.

### A LIRE DANS CE NUMERO

- 1 Le mot du président ; appel aux candidatures ; les grandes conférences de Neuilly
- 2 Souvenir et fraternité ; in memoriam
- 3 Les grandes conférences suite ; bienvenue aux nouveaux ; projets des comités
- 4 Les nouveaux légionnaires à la préfectures des Hauts de Seine, la soirée théâtrale, billet, à noter sur vos agenda,

Elle est composée de 15 conseillers élus par le Conseil Général de Sécurité des Nations Unies ; on y trouve des représentants de la Russie, des USA, de la Grande Bretagne, de la Chine et naturellement de la France ; au total six Européens, un Américain, un Japonais face aux représentants de l'Afrique, de l'Amérique Latine, de l'Asie. Une palette très large mais complexe.

Comment s'opère la saisine de la Cour Internationale de Justice ? Elle ne peut intervenir que sur les dossiers que les Etats veulent bien lui soumettre, soit grâce à la présence dans les statuts d'une clause facultative de juridiction obligatoire à laquelle 63 Etats ont souscrit, soit à travers des traités d'Etat à Etat qui peuvent comporter une clause de recours à cet organisme, soit encore au coup par coup.

### Une vocation exigeante

La Cour a pour vocation de trancher les litiges entre les Etats mais aussi, le cas échéant, de fournir aux Nations Unies des rapports juridiques sur tel ou tel problème pendant, par exemple celui de la légitimité du mur construit par Israël. En fait, elle traite beaucoup d'affaires mais le rythme en est inégal : 29 avis et 22 arrêts de 1922, date de sa création, à 1940 ; 71 avis et 29 arrêts depuis lors, avec des évolutions liées à la conjoncture : la Cour a traité beaucoup d'affaires dans les années 20 sur les ruines de la guerre, peu dans les années 30, très peu pendant la guerre froide, beaucoup par la suite. Avec une constatation qui a toutes les apparences d'une règle : les Etats viennent consulter en période de détente ; ils s'abstiennent lorsque les tensions se durcissent.

Actuellement 13 affaires sont devant la Cour, dont 4 concernent l'Europe, notamment le problème de la responsabilité de l'Etat Serbe dans le génocide en Bosnie Herzégovine ; les autres intéressent l'Afrique et, pour la première fois, l'Asie qui longtemps avait semblé ignorer la juridiction de la Cour. Au total un rôle de grande importance : le règlement des différends, souvent efficace, notamment dans le dossier qui opposait le Bahreïn au Katar et qui a abouti, alors que les opérations militaires étaient déjà engagées ; mais aussi un rôle de prévention, avec par exemple les négociations en cours d'instance dans un litige qui oppose la Finlande au Danemark à propos d'une plateforme pétrolière. Quant à l'exécution des jugements, elle est effective dans la plupart des cas.

Enfin la Cour a pour vocation de dire le Droit, contribuant ainsi au développement du Droit international et produisant des traités qui feront par la suite jurisprudence.

### Un bilan prometteur

Un bilan positif au total. Seul point noir : une surcharge de travail qui nécessiterait une amélioration des procédures et l'octroi par l'ONU (qui vote le budget) de ressources supplémentaires. Mais dans l'ensemble les progrès sont considérables et augurent bien de la suite, même si les juges ne peuvent pas tout résoudre. Il s'agit de trouver un équilibre toujours délicat entre les règles du droit et le maintien de la paix, quitte à s'adapter au contexte quand il le faut.

Un exposé lumineux, bourré d'informations et qui a soulevé dans l'auditoire des questions passionnées, voire passionnantes.

## Souvenir et fraternité

*Le comité de Bagatelle a organisé le 25 mai dernier au château du Val un déjeuner précédé d'une rencontre musicale de haute qualité. Mais la rencontre a été aussi celle du souvenir et de la fraternité. Christian Joudiou raconte :*

Ce fut une grande joie d'associer à cette rencontre musicale, organisée par le Comité de Bagatelle, quelques de nos descendants. Nous comptons, en effet, sur eux pour porter à leur tour, en les actualisant, les valeurs qui nous ont été transmises et au nom desquelles nous avons été distingués. Soucieux de mener cette démarche d'ouverture au sein même de la famille des légionnaires, nous y avons convié Mme Christine Werkoff, intendante à la Maison d'Education des Loges, accompagnée par deux élèves choisies en considération de leurs mérites.

Mme Joëlle Bidou, Président de l'Association des Anciennes Elèves des Maison d'Education de la Légion d'Honneur avait, elle aussi, accepté notre invitation. Et, à l'occasion de cette prise de contact, nous sommes convenus de rechercher ensemble les opportunités de coopération entre nos deux associations.

La qualité de la relation franco-allemande constitue assurément l'une des valeurs qu'il nous revient de préserver et c'est la raison pour laquelle nous avons proposé à Mme van Kageneck de se joindre à nous. August van Kageneck, récemment décédé, nous avait fait à la Maison des Associations, en février 2004, une conférence remarquable sur la résistance au nazisme, en Allemagne, pendant la dernière guerre. Ancien officier de la Wehrmacht, il s'était fixé en France où il avait épousé la veuve d'un officier français tué en Algérie. Journaliste et écrivain, il fut notamment le partenaire d'Hélie de Saint-Marc dans une grave méditation menée à deux voix sur leurs parcours respectifs et au terme de laquelle ils se sont retrouvés très proches.

Mme van Kageneck était accompagnée de l'une de ses amies, Mme Rose de Beaufort, fille d'Honoré d'Estienne d'Orves, héros de la résistance fusillé en 1941 au Mont Valérien et qui, avant de mourir, avait tenu à embrasser l'officier allemand commandant le peloton d'exécution.

A quelques jours du référendum sur la constitution européenne, la participation à notre rencontre de Mme van Kageneck et de Mme de Beaufort revêtait une forte signification symbolique.

Christian Joudiou

## In memoriam

Depuis la parution du dernier bulletin nous avons eu à déplorer le décès de plusieurs sociétaires, MM Pierre Jiran (chevalier), Jacques Granjon (chevalier) et Jean-Paul Grinber (officier), du comité Ancelle, MM Roger Le Grall (officier), et Félix Serpaggi (chevalier) au comité Bagatelle, ainsi que Mme Andrée Mahé (membre associée) et M Johan Morgan-Jones (officier) au Comité Saint Pierre. Nous présentons à tous les proches de nos compagnons disparus l'assurance de notre sympathie désolée

# Les grandes conférences de la section de Neuilly (suite)

## L'Europe, pour comprendre

Par Marie-Luise Herschtel

*Il y a près d'un an, Marie-Luise Herschtel, dans le cadre des grandes conférences de la section de Neuilly, a prononcé sur les nouveaux enjeux de l'élargissement de l'Europe un exposé dont le compte-rendu n'avait pu être publié en raison de la surcharge de notre actualité. Après l'échec du référendum sur la Constitution Européenne, cet exposé prend une valeur lumineuse. Il permet en particulier de comprendre a posteriori en dehors des considérations politiques intérieures, certains des blocages qui ont contribué à la victoire du « Non ». Il nous a paru intéressant de lui faire place dans ce numéro.*

Elargir l'Union européenne à 25 Etats aujourd'hui, à 27 voire 30 Etats ou plus demain, relève de son destin mais soulève aussi des problèmes de taille qu'il faudra bien affronter.

Pensons d'abord aux nombreux **enjeux identitaires**. Il sera en effet nécessaire d'élargir l'Europe tout en lui préservant sa viabilité ; de consolider ses fondements culturels et sociétaux en précisant la place réservée à la religion et à l'Etat ; de faire fonctionner l'Union en prenant appui sur une constitution européenne qui reste perfectible ; d'asseoir la puissance politique et militaire de l'Union en concevant un nouveau partenariat avec les Etats-Unis ; de rétablir l'influence de la France en Europe tout en équilibrant les pouvoirs entre grands et petits pays.

Quant aux **enjeux économiques et financiers**, il y a un large consensus pour affirmer que la suppression des barrières aux échanges des biens, services, personnes et capitaux est toujours et partout créatrice de richesses. Or ces richesses se répartissent inégalement : il y a des gagnants et des perdants parmi les Etats, régions, secteurs d'activité et individus. Se doter de règles au niveau de l'Union, ne serait-ce que de celles d'une concurrence loyale, et les respecter, permet d'assurer une bonne répartition. Quant à la meilleure répartition ou à la justice sociale, celle-ci ne relève pas du marché unique mais de la gouvernance des Etats.

Toutefois, les **élargissements vers l'Est ont la particularité de concerner des pays très pauvres** d'où des risques de perturbations considérables. Citons l'éventuel chassé-croisé ravageur entre la délocalisation des activités et la migration des hommes. Notons également les nombreux trafics illicites, sur fond de corruption et de criminalité, derrière des frontières extérieures trop poreuses. Aider ces pays à s'insérer harmonieusement, est donc une nécessité.

Se dégagent, dans cet ordre d'idées, **trois enjeux économiques majeurs** pour l'Union élargie.

D'abord, il faudra **obtenir de l'élargissement une réussite économique pour toute l'Union**. Or, raviver les gains de croissance liés à l'élargissement qui sont en train de s'épuiser, suppose que les échanges commerciaux soient intensifiés. La France notamment n'est pas suffisamment

présente sur des marchés dynamiques comme la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Turquie. Encadrer les migrations en assurant une plus grande sélectivité, et maîtriser les délocalisations, notamment par l'accueil d'activités à haute valeur ajoutée, vont dans le même sens.

Ensuite, il est urgent d'**améliorer la gouvernance économique de l'Union** car le retard de croissance de l'Europe, certes conjoncturel, est aussi très largement d'origine structurelle. Faire évoluer le Pacte de stabilité pour contenir la hausse des taux d'intérêt et stabiliser les dettes publiques, développer une politique fiscale européenne dans le sens de l'allègement pour préserver l'emploi, faire de l'Europe la première économie de connaissance, selon la stratégie de Lisbonne... ce sont d'autant de pistes à suivre pour remettre la croissance sur les rails.

Enfin, il faudra bien un jour **créer un vrai budget européen** en faisant parallèlement « maigrir » les budgets nationaux. En effet, consacrer 1% du PIB à l'Europe, est une aberration. Faire des élargissements à bon marché, est une politique à courte vue. Seul un budget augmenté permettra de limiter le « grignotage » des aides agricoles et structurelles par les nouveaux membres au détriment des anciens. Il sera alors possible de faire évoluer les politiques européennes dans le sens de l'investissement dans la recherche et l'innovation, dans l'éducation et dans le développement régional, afin de porter la croissance.

La discussion qui suivait la conférence a été engagée autour de sujets sensibles : Turquie, délocalisations, migrations.

## Bienvenue aux nouveaux

La section de Neuilly de la SEMLH se porte bien. Elle compte aujourd'hui 615 membres dont 90 nouveaux adhérents depuis la dernière mise à jour de l'annuaire. On enregistre par ailleurs 58 décès, 6 démissions, 19 arrivées et 17 départs, soit un solde positif de 28 membres. Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux sociétaires et de leur souhaiter fraternellement la bienvenue, en comptant sur eux pour faire partie de ces nouvelles cohortes auxquelles le président a fait appel dans son éditorial.

## Les projets des comités

### Ancelle

Le mercredi 9 novembre, dîner au restaurant le Foc-ly

Le mercredi 23 novembre, visite à la Maison de la Chimie enrichie d'une conférence du professeur Potier de l'Académie des Sciences

### La Saussaye

Reprise des déjeuners de convivialité le premier jeudi de chaque mois, soit les 3 novembre 05 ; 1<sup>er</sup> décembre 05 ; 5 janvier 06, 2 février 06, 2 mars 06 ; 6 avril 06, 4 mai 06, 1<sup>er</sup> juin 06.

### Bagatelle

Le comité a noué un partenariat avec l'association des anciennes élèves de la Légion d'Honneur et a prévu d'organiser avec elle une manifestation commune dont la date et les modalités seront communiquées en temps utile.

En projet également une visite du parc de Bagatelle.

## Les nouveaux légionnaires à la Préfecture des Hauts de Seine

Jeudi 29 septembre dernier, le préfet des Hauts de Seine M. Michel Delpuech a reçu dans les salons de la préfecture de Nanterre, les nouveaux promus et nommés dans l'Ordre de la Légion d'Honneur pour la période 2004-2005. Le Général Gérin-Rose ainsi que les cinq présidents de section assistaient à cette réception. Le préfet s'est déclaré heureux et fier d'accueillir ceux qu'il considère comme « l'élite des Hauts de Seine ». Il a souligné, pour s'en réjouir, que de plus en plus de femmes font parties des nouvelles promotions. La réception était précédée d'une conférence de Jacques Maisonrouge, grand officier de la Légion d'Honneur, sur la société d'information et sur le caractère mondial de son évolution.

### La soirée Théâtrale

#### Du mousseux ou du champagne ?

Cette année, la soirée théâtrale organisée par la comédie de Neuilly au profit de la SEMLH le 27 septembre dernier au grand Théâtre accueillait un auteur de marque : Sacha Guitry.

Grand comédien et auteur prolifique, Sacha a été durant toute sa longue carrière la métaphore vivante d'un certain esprit français. Il a ses admirateurs inconditionnels et ses détracteurs impitoyables. Le menu composé par la comédie de Neuilly était éclectique : deux pochades « Je sais que tu es dans la salle », créée à la comédie Française le 19 mai 1943 par Suzy Prim unique protagoniste d'une histoire d'amour douce amère : celle d'une cantatrice qui, au moment de donner son tour de chant, découvre que son amant, quitté le matin même, est dans la salle en train de pleurer silencieusement ; et « On passe dans huit jours » ou comment donner du tempérament à une actrice qui en manque, un acte encore, créée au théâtre des Variétés en 1922 avec notamment Pierre Larquey dans la distribution. Et puis, une comédie en trois actes, « La Jalousie », datant des débuts de l'auteur, 1915, au théâtre des Bouffes-Parisiens, la montée inexorable d'une jalousie sans fondement et qui ne cesse d'exercer ses ravages que lorsque le cocu imaginaire en devient un vrai. La pièce se termine d'ailleurs par ce mot d'auteur très Sacha : Albert, le héros de la pièce qu'il interprétait lui même à la création en 1915, apprenant qu'il vient d'être nommé chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur s'écrie : « Mes enfants, ça y est, je le suis ». A méditer...

Nous n'irons pas jusqu'à dire comme Jacques Lorcey auteur d'une somme remarquable de l'œuvre de Sacha Guitry, que « La Jalousie » est l'œuvre la plus réussie sur ce thème depuis l'Othello de Shakespeare, mais cette action dans son enchaînement inexorable où le comique s'enlace à la tragédie conserve de la force. Avouons tout de même que l'ensemble a légèrement vieilli. Sacha Guitry pétillait toujours, mais parfois le champagne est remplacé par du mousseux.

#### Un livre qui dérange : « La digue de Sable »

Je viens de lire un livre extraordinaire, « La digue de sable » un roman de François Mayer, du comité Ancelle, la chronique fascinante, émouvante, douloureuse, de deux familles, l'une protestante, l'autre juive, dont les destins se mêlent à travers le mariage de leurs enfants pour n'en faire plus qu'un seul, marqué par les déchirures de l'histoire, jusqu'à la Shoah. A lire sans faute. La place me manque aujourd'hui, je vous en dirai davantage dans le prochain bulletin. Promis.

J.M

## Billet

### Vous avez le bonjour de Napoléon

Il est certainement difficile de connaître le nombre d'ouvrages écrits dans le monde entier sur Napoléon. On a tout dit sur son intelligence, sur son sens de l'organisation, sur sa faculté d'anticipation, sa stratégie militaire étonnante, que sais-je encore. Mais s'est-on vraiment posé une question capitale : quid de Napoléon et les femmes ?

Les présences féminines ne lui ont pourtant jamais manqué, tout au long de sa vie, même à Sainte-Hélène. Il y avait d'abord le clan familial – et quel clan ! Mme Létizia le dominait, figure admirable certes, mais omniprésente, distribuant conseils et admonestations, aimée, vénérée et obéie. Il y avait ensuite la cohorte des sœurs, troupe piaillante et sans cesse insatisfaite, mesquine parfois, revendicative toujours. Et reconnaissante ? C'est à voir ... C'est Napoléon qui dirigeait le clan. Les femmes étaient elles donc faites pour obéir ? Il était le maître : « Je ne veux plus avoir de parents dans l'obscurité ». Alors, il a faire rompre certaines liaisons, doté ses sœurs, les a mariées souvent. Etait-il « macho » ? Ce n'est pas sans mal toutefois car, si Elisa était sage, Caroline était atrocement coquette et dépensière, les débordements amoureux de Pauline étaient de notoriété publique.

Macho peut être, autoritaire sans aucun doute. Et vis à vis des autres femmes, comment se comportait-il ? Les partenaires, c'est sûr, ne lui ont pas fait défaut. Comment auraient-elles ignoré ce jeune général ambitieux, victorieux et pressé ? Et lorsque ce jeune général est devenu le grand empereur, il n'avait qu'à tendre la main pour cueillir toutes ces fleurs qui s'offraient à lui. Les femmes sont parfois attirées par le pouvoir et ce qu'il représente comme les papillons par la lumière ... Et l'essentiel était de partager quelques doux émois avec le grand homme. Aurait-il d'ailleurs admis le refus ou l'échappatoire ? Et les maris étaient complaisants, attendant quelque faveur reconnaissante, flattés dans leur vanité d'époux que leur femme ait été choisie entre toutes.

Et l'amour ? A-t-il connu l'amour ? Les lettres qu'il écrivait à Joséphine, tandis qu'il courait les champs de bataille, sont touchantes et navrantes. Comment ce jeune homme si brillant, si ambitieux, si pressé, a-t-il pu être profondément amoureux d'une coquette qui le trouvait ennuyeux ? Son tendre sentiment pour sa douce comtesse polonaise, bien des années plus tard, au moment où il était au faite de sa gloire, montre qu'il était capable d'émotion et que son « coeur d'airain » pouvait s'attendrir.

Au fait quel amant était-il ? Sûrement pressé. Avait-il du charme ? Savait-il trouver les mots doux qui font vaciller et les gestes tendres qui font succomber ?

Bien sûr, on peut lui reprocher quelques paroles malheureuses : lorsqu'il a jeté son dévolu sur Marie-Louise, il épousait « un ventre ». Le Code Civil n'est pas la législation la plus valorisante pour la femme. Mais il a le mérite de ne pas la passer sous silence, de lui donner un statut que la loi contemporaine ignorait souvent. Et qui sait ce qu'il pensait vraiment ?

Les questions restent sans réponses. Quel dommage que son épopée ait cruellement manqué de ce dont nous sommes abondamment pourvus : la presse du cœur, celle que l'on appelle maintenant « people ». Est-ce seulement pour assouvir une curiosité malsaine qu'on la dévore chez le coiffeur ou, tout simplement, pour essayer de se convaincre que les grands de ce monde, après tout, ne sont que de simples humains, proches de nous ?

Encore une question sans réponse.

F.B.

### A NOTER SUR VOTRE AGENDA

- La conférence de M. Jean-Pierre Grivois, prévue pour le **17 novembre, a été annulée**. M. Grivois ayant été victime d'un accident qui le tient immobilisé pour plusieurs mois. Une nouvelle date sera fixée le moment venu.
- Par ailleurs, le jeudi 15 décembre, conférence du professeur Farah, « Bénévole au Sri Lanka après le tsunami ».